

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1847.

### Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du S<sup>r</sup> François Barthélémy Ferrand, ancien maréchal-des-logis-chef, actuellement préposé de 1<sup>re</sup> classe des Douanes.

( Voir le N<sup>o</sup> 280, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants. )

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à St.-Zacharie (France), le 17 nivôse an XI, d'un père français et d'une mère belge, après la mort du père qui fut tué à la bataille d'Austerlitz, et après la chute de l'Empire, il vint avec sa mère habiter la Belgique.

En 1818, il s'engagea volontairement dans l'armée des Pays-Bas jusqu'au 5 octobre 1830.

Le 9 décembre 1830, il s'est engagé pour 4 ans comme brigadier (sans prime) au 2<sup>e</sup> régiment des lanciers belges, où il passa maréchal-de-logis le 22 décembre 1830, et maréchal-des-logis-chef le 6 septembre 1851 et fut congédié le 6 mars 1855.

Le 9 juin 1837, il a été nommé dans l'administration des douanes belges, où il exerce en ce moment l'emploi de préposé de 1<sup>re</sup> classe; en 1845 il a épousé une femme Belge de la commune de Winkel, arrondissement de Gand, qui l'a rendu père de deux enfants, il est le seul soutien de sa femme et de sa jeune famille.

Sa conduite est bonne et l'emploi de proposé de douanes qu'il exerce d'une manière satisfaisante depuis 1837, joint à ce qu'il réunit le temps de résidence voulu par la loi, engagent M. le Procureur Général de la Cour de Liège, ainsi que M. le Procureur du Roi de Hasselt à estimer qu'il y a lieu de lui accorder les lettres de naturalisation qu'il sollicite; il déclare qu'il serait incapable de payer la somme de 500 fr. voulue, si la naturalisation ne pouvait lui être accordée gratuitement. Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 15 décembre 1846, à la majorité de 57 suffrages contre 15.

Le Chev. PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.